

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE MINE ENERGIE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 22ieme  
ARRONDISSEMENT NON LOIN DU COMMISSARIAT , Lot ND,  
Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 11 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE MINE ENERGIE »

Objet : EXPLOITATION MINIERES , AVITAILLEMENT ,  
MANUTENTION , TRANSPORT HYDROCARBURE ,  
TRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISES DIVERSES ,  
PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 22ieme  
ARRONDISSEMENT NON LOIN DU COMMISSARIAT , Lot ND,  
Ilot ND

Dirigeant(s) M KORE ANGE AIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01991 du 30/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24913/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

